

Votre lettre d'informations, pour les associations du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération



## 4ème lettre d'infos "Le lien Asso - Agglo"

Février 2023

### Actus locales

Redécouvrez la [page vie associative sur le site web de Guingamp-Paimpol Agglomération](#)



La [page dédiée à la vie associative](#) sur le site web de Guingamp-Paimpol Agglomération a été actualisée, avec :

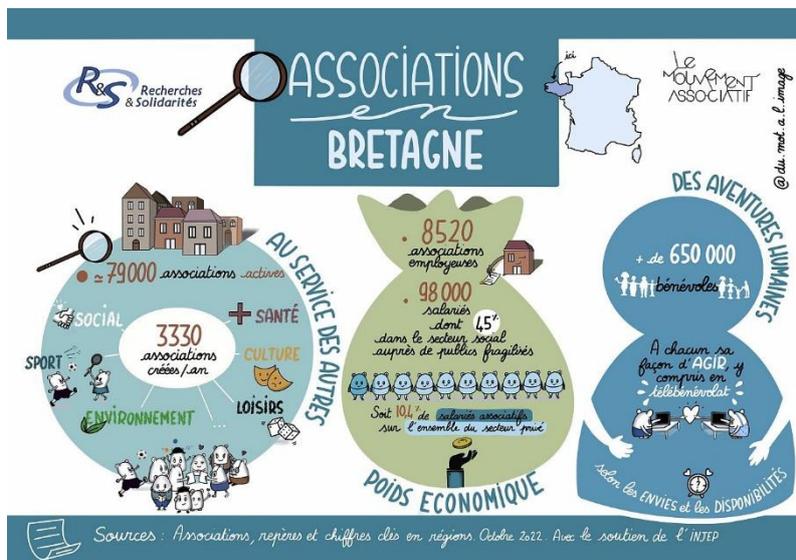
- Des contacts mis à jour
- Des contenus enrichis, avec notamment la mise en ligne du **règlement d'attribution des subventions** de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Validé en Conseil d'agglomération du 23 Novembre 2021, le règlement d'attribution des subventions définit les règles applicables aux procédures d'instruction, d'attribution, de contrôle ou encore d'évaluation des subventions versées par la collectivité aux associations.

Il aborde plusieurs rubriques : les associations éligibles, la procédure de retrait et de dépôt de dossier, le circuit du dossier de demande de subvention, les modalités d'instruction, les critères d'attribution, le contrôle de l'emploi des subventions, ...

Il a pour objectifs notamment de rendre lisible l'intervention de l'agglomération et de gagner en transparence dans l'attribution des subventions.

## La vie associative de la Bretagne : repères et chiffres clés



Toujours plus d'associations en Bretagne !

Elles sont 79 000, avec un rythme de création de 3 330 assos créées par an !

Découvrez les [données](#) de la région grâce au travail de Recherche et Solidarité, avec le soutien de l'Injep et la coopération du Mouvement associatif.

## Boîte à outils



**FDVA**  
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

CÔTES D'ARMOR

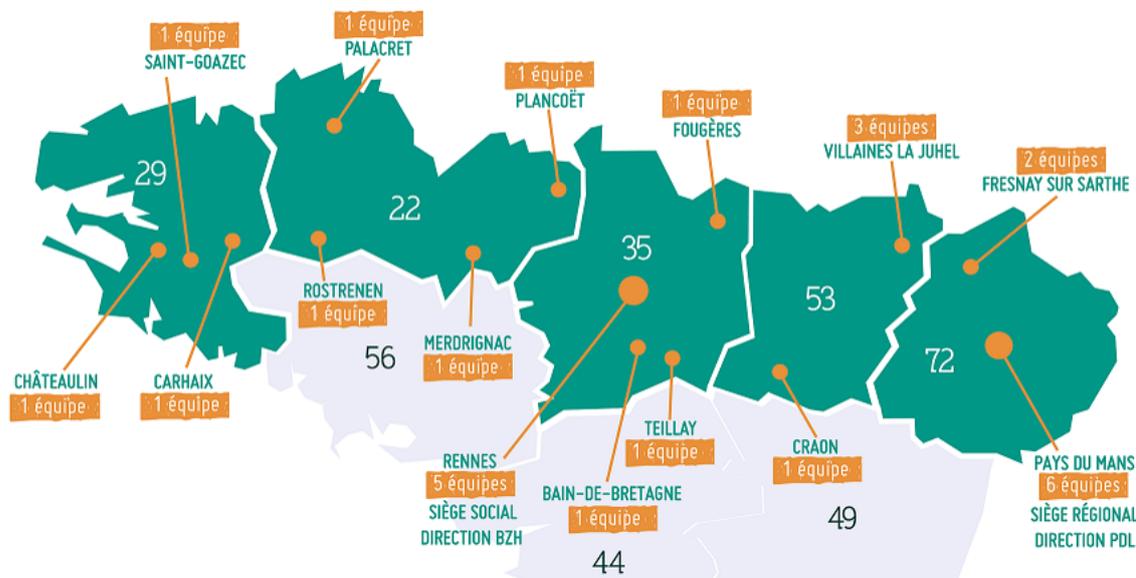
### Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) est un dispositif financier de l'État de soutien au développement de la vie associative. Il est constitué de deux volets.

Appel à projets FDVA 1 - 2023 Formation des bénévoles	Appel à projets FDVA 2 - 2023 Soutien au fonctionnement et à l'innovation
Ouverture de l'appel à projets le 1 <sup>er</sup> mars 2023 sur <a href="http://www.bretagne.bzh">www.bretagne.bzh</a>	Ouverture de l'appel à projets le 30 janvier 2023 <a href="#">ici</a>
En Bretagne, mise en œuvre du FDVA1 déléguée au Conseil régional de Bretagne (Service Innovation Sociale et ESS – SISESS)	FDVA2 mis en œuvre par les services de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, l'Engagement et au Sport) et des SDJES (Services Départementaux Jeunesse, Engagement et Sports) de chaque département.
Pour qui ? Pour l'ensemble des associations éligibles à l'appel à projets	Pour qui ? Pour l'ensemble des associations des Côtes-d'Armor ayant au moins 1 an d'existence, mais des priorités (ex : associations de moins de 2 ETP), des conditions administratives etc. sont à prendre en compte ( <a href="#">voir appel à projets</a> )
Réunions d'informations en distanciel : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mardi 28/02 à 12h30</li> <li>• vendredi 03/03 à 10h.</li> </ul> Lien d'inscription aux réunions d'information FDVA 1 : <a href="https://framaforms.org/reunions-dinformation-appel-a-projets-fdva1-2023-1641824886">https://framaforms.org/reunions-dinformation-appel-a-projets-fdva1-2023-1641824886</a>	Réunions d'informations régionales en distanciel en janvier-février.  Diaporama des réunions et enregistrements disponibles <a href="#">ici</a> .
Clôture le 6 avril 2023	Clôture le 7 mars 2023
Publication des résultats le 10 juillet 2023	Publication des résultats le 6 juin 2023, sur le site web de la DRAJES : <a href="https://www.ac-rennes.fr/fdva">https://www.ac-rennes.fr/fdva</a>
Plus d'informations et contacts : Service Innovation Sociale et ESS - Région Bretagne <a href="mailto:fdva_1@bretagne.bzh">fdva_1@bretagne.bzh</a>	Plus d'informations : <a href="https://www.ac-rennes.fr/fdva">https://www.ac-rennes.fr/fdva</a>

## Une asso en lumière

L'association Études et Chantiers



L'association Études et Chantiers porte depuis 1962 un projet d'éducation populaire, de lutte contre les exclusions et de volontariat interculturel. Elle vise la participation de jeunes et d'adultes à l'aménagement, l'équipement, la sauvegarde des espaces naturels et bâtis, avec la pédagogie du « faire-ensemble », via :

- 27 chantiers d'insertion répartis sur 5 départements de l'ouest.
- Des chantiers formation (mise en œuvre de la certification « CQP salarié polyvalent » pour les salariés en parcours d'insertion)
- Des équipes européennes de volontaires : accueil tous les ans de volontaires français et européens qui participent à des projets de valorisation du patrimoine et de l'environnement auprès de collectivités
- Des études-actions sur l'environnement, le volontariat ou l'insertion par l'activité économique
- Des accompagnements à la création d'activités en milieu rural.

Sur le site du Palacret à Saint-Laurent, le chantier d'insertion, composé de dix salariés polyvalents, un encadrant technique, une accompagnatrice socio-professionnelle et une coordinatrice, s'occupe de l'entretien et de la mise en valeur du site. Cette équipe intervient aussi sur la réfection du patrimoine bâti et l'entretien des sentiers de randonnées dans les Côtes-d'Armor.

Depuis le site du Palacret, au sein d'Etudes et Chantiers, un emploi associatif de chargé de projets locaux et européens est co-financé par le Conseil départemental et Guingamp-Paimpol Agglomération : Pierre-Yves Butel développe des projets avec les acteurs locaux sur les thématiques du développement durable et de l'insertion. Chaque été, l'association organise un chantier de réfection du patrimoine bâti dans une commune du territoire qui permet à de jeunes européens de découvrir notre région, son patrimoine et sa population.



Etudes et Chantiers - Le Palacret - 22140 Saint-Laurent

Tél. : 02 96 12 11 26

Mail : [py.butel@ec-ouest.org](mailto:py.butel@ec-ouest.org)

Le site Internet : <https://www.ec-ouest.org/>

Information : Pierre-Yves Butel, chargé de projets locaux et européens

---

Céline DAGORN

Chargée de mission mobilisation citoyenne et vie associative

**Guingamp-Paimpol Agglomération**

Tél. : 02 96 45 46 48

Mail : [vie.associative@guingamp-paimpol.bzh](mailto:vie.associative@guingamp-paimpol.bzh)



Cet email a été envoyé par [vie.associative@guingamp-paimpol.bzh](mailto:vie.associative@guingamp-paimpol.bzh), cliquez **ici** pour vous désabonner.

Powered by mailjet